

## **RAPPORT N°198 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 28 SEPTEMBRE 2019**

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 21 au 28 septembre 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins une personne a été assassinée dans la province Karusi suite aux tortures commises par des miliciens imbonerakure. Plusieurs fidèles d'une église ont également été roués de coups par des agents de police dont une femme avec vidéo-témoignage à l'appui.

Le rapport évoque en outre cinq (5) cas d'arrestations arbitraires dont trois concernent des militants du parti d'opposition CNL.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Des agents de police ont torturé des fidèles de l'église Adventiste du quartier Rubuye, commune et province Ngozi (nord du pays) le 21 septembre 2019. Des témoins, confirmés par des images vidéo de la scène, rapportent que les agents ont fait irruption dans l'église au moment du culte et ont commencé à rouer de coups les fidèles qui ne sont pas parvenus à fuir. Une de ces vidéos montre une femme en train d'être tabassée sans défense par trois agents de police, qui l'ont ensuite trainée à travers l'église vers la sortie ; malgré les cris de détresse de la victime.

Sos-Torture/Burundi note la violence des coups infligés à des fidèles d'une église ainsi que l'arrestation arbitraire d'au moins quinze (15) personnes qui se trouvaient à l'église. Des proches rapportent que les femmes arrêtées ont pu être relâchées le 24 septembre 2019.



Une femme de l'église Adventiste de Ngozi se fait tabasser et traîner au sol par des agents de police

- Des membres de la milice imbonerakure ont tabassé à mort Jérémie Ntaconimariye sur la colline Gashikanwa, commune Gihogazi, province Karusi (centre-est du pays) dans la nuit du 23 septembre 2019. Des proches rapportent que la victime, membre du parti d'opposition CNL, a été réveillée en pleine nuit et intimée de sortir de son domicile. M. Ntaconimariye a été sauvagement tabassé et laissé agonisant.

Sos-Torture/Burundi note la violence des coups infligés à la victime, qui est décédée le lendemain matin. La police n'a mené aucune interpellation des présumés auteurs de cet assassinat à ce jour. Des proches rapportent également que M. Ntaconimariye a été victime de son refus d'adhérer au parti au pouvoir CNDD-FDD.

## 2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de police ont arrêté Boniface Nzoyihera et Georges Sabushimike sur la colline Mvugo, commune Nyanza-lac, province Makamba (sud du pays) le 22 septembre 2019. Des témoins rapportent que les policiers étaient accompagnés de jeunes membres de la milice imbonerakure. Des proches rapportent en outre que les deux hommes arrêtés sont des militants accusés de faire la mobilisation et

l'enseignement de l'idéologie du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté).

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires de ces membres de l'opposition. Des proches rapportent qu'ils seraient en réalité victimes d'avoir protesté contre la fouille illégale d'un habitant survenue la veille et commise par le chef de colline Mvugo en compagnie des membres de la milice imbonerakure.

- Des agents de police ont arrêté Boniface Ndikuriyo dans la zone Minago, commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 23 septembre 2019. Des proches rapportent qu'il s'agit du représentant du parti d'opposition CNL de la zone Minago. M. Ndikuriyo a été convoqué par le chef de zone Minago qui l'attendait avec des agents de police. Il est accusé d'avoir tenu une réunion illégale.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire liée à l'appartenance politique de ce militant et qui confirme la persécution dont sont victimes les membres du parti CNL. Des proches rapportent en outre que des membres du parti CNL s'étaient rassemblés la veille pour collecter des fonds destinés à la réhabilitation de leur permanence détruite il y a quelques semaines par des membres de la milice imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD.

- Des agents de police ont arrêté Emery Mutabazi et Majambere sur la colline Rwankona, zone Kiremba, commune et province Bururi (sud du pays) le 25 septembre 2019. Des témoins rapportent que la police a procédé à une fouille de leur domicile, sans rien trouver de suspect. Lors de cette opération, les policiers étaient accompagnés par des membres de la milice imbonerakure.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire basée sur de fausses accusations. Les deux jeunes hommes sont soupçonnés de détention illégale d'arme à feu, bien que la police n'ait rien trouvée à leur domicile. Des proches rapportent en outre qu'ils sont victimes de la nomination de leur frère comme vice-président de la commission électorale provinciale (CEPI) de Bururi comme représentant du parti d'opposition CNL.



## SOS – Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE